



LE DOSSIER

Cité de l'énergie: Confignon décroche un troisième label européen Gold

Administration Un co-Secrétariat général pilote en trio la Mairie de Confignon 13

Social Aides cantonales et communales à la population 14

Culture Concert à l'Église: Beethoven et Mozart à l'honneur 16

Déchets Retrouvez le guide 2023 détachable (en fin de cahier) 20

AGENDA

Mesures d'économies d'énergie proposées sur le territoire de Confignon

La commune de Confignon applique cet hiver des mesures d'économie d'énergie, conformément aux recommandations cantonales de sobriété énergétique:

- **Éclairage public:** éteint entre 1 h et 5 h;
- **Chauffage:** limité à 20°C dans les locaux publics, administratifs et scolaires, 17°C dans les salles de sport;
- **Illuminations:** Églises et bâtiments communaux publics éteints;
- **Eau chaude sanitaire:** coupée dans les WC publics des bâtiments communaux;
- **Commerces:** La Commune demande aux exploitants l'extinction des vitrines et locaux commerciaux à 22 h sur son territoire.

Toutes ces mesures seront bien sûr adaptées durant l'hiver, si nécessaire.



Visibilité des cyclistes et des piétons

Pour une meilleure sécurité la nuit sur les routes, le BPA recommande de:

- Porter des vêtements clairs, des couleurs vives et des éléments réfléchissants, que vous soyez à vélo classique ou électrique, à moto ou à pied;
- D'équiper votre vélo de phares et de réflecteurs;
- D'allumer les phares, en voiture, à moto ou à vélo électrique et de les nettoyer régulièrement;
- D'utiliser un éclairage lorsque la nuit tombe, à trottinette, en planche à roulettes, à pied, etc.

décembre 2022 à mars 2023

DÉC.	Manifestation	Lieu	Organisation
4-11-18	Contes de l'Avent	Église catholique	Accroch'Contes
9	Concert Archi Luminosi*	Église catholique	Mairie de Confignon
12	Fête de l'Escalade	Écoles de Confignon et Cressy	Ass. Parents d'Élèves de Confignon et Cressy
13	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
17	Fête du sapin	École de Cressy	Ass. des Habitants de Cressy
20	Arbre de Noël	Salle communale	Mairie de Confignon

JANVIER

26	Apéritif communal	Salle communale	Mairie de Confignon
29	Le voyage de Mô*	Salle communale	Mairie de Confignon

FÉVRIER

11-12	Antigel*	Salle communale	Mairie de Confignon
14	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon

MARS

8	FIFDH*	Salle communale	Mairie de Confignon
11	Concert Ensemble Confignon musical	Salle communale	Ass. des Habitants de Confignon village
12	Votations populaires	Salle communale	Mairie de Confignon
12	Groove'N'Move*	École de Cressy	Mairie de Confignon
18	Concert Ensemble Confignon musical	Salle communale	Ass. des Habitants de Confignon village
25	Repas des Aînés	Salle communale	Mairie de Confignon

* voir article dans ce numéro

→ Pour la programmation CinéSaussure et CinéKid (aula du collège de Saussure), veuillez vous reporter au site www.culture-rencontre.ch > **Cinéma**

Rappel: concours photo « Confignon hier et aujourd'hui »

Retrouvez des lieux emblématiques et historiques de la commune et capturez-les aujourd'hui !



La Mairie de Confignon propose un concours photo ouvert à tous. Du 26 septembre 2022 au 26 juin 2023, chaque lundi une nouvelle image d'époque, prise sur le territoire de Confignon, est publiée sur le site Internet de la commune. A vous de retrouver le lieu et de le capturer aujourd'hui. Une photo sera sélectionnée chaque semaine et présentée en miroir de l'ancienne, lors d'une grande EXPOSITION PUBLIQUE prévue en septembre 2023.

→ Règlement: www.confignon.ch/concours
Suivez-nous sur fb.me/Confignon

Dossier	4-7
Côté Mairie	8
Développement durable	9
Dans le rétroviseur	10-11
Aménagement	12
Administration	13
Social	14-15
Espace culture	16-17
Le coin des associations	18-19
Guide des déchets 2023	20-23



Nathalie von Gunten-Dal Busco
Maire

Éditeur:

Commune de Confignon

Promenade des Réveries 2

1232 Confignon

T: 022 850 93 93

F: 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge
de la communication:

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination:

Conseil administratif,

Isabel Jan-Hess, responsable des services
Culture et Communication.

Crédits photos (n° de page):

Wemov SA (1, 4)

DETEC / DEFR (2)

Mémoire de Confignon / Concours (2)

Mairie / Divers (2, 7, 10, 11)

François de Limoges (3, 6, 8, 10, 13, 17)

DT / OCEV / Ville de Genève (9)

Philippe Vollenweider / Foot (11)

APECC / Déjeuner (11)

Vincenzo Cagnazzo (11, 18)

Manohe Lou / Bal des monstres (11)

Matilde Keizer / Expo poterie (11)

Google Earth / earth.google.com (12)

Studioroman / Perm. juridique (14)

Nicolas Dupraz / Archi Luminosi (16)

Cie Deux Fois Rien / Mò (16)

Arne Lievens / Antigél (16)

Troubadour Films Production (17)

Nicolas Cuti / Les Rustres (17)

TC Confignon (18)

GameFlow / Libellud / Jumbo (19)

Willow, wikipedia.org / Matinée (19)

Fondations des Evaux (20)

Impression:

Imprimerie G. Chapuis SA

Imprimé sur du papier 100 % recyclé

(Certifié FSC® Recycled, Ecolabel

Européen, Ange Bleu et ISO 14001)



Confignon en OR pour la troisième fois

Le thème de l'énergie est depuis plusieurs mois au cœur de toutes les conversations et il nous touche tous: urgence climatique, nouvelle réglementation cantonale, augmentation des prix et risques de pénurie.

Confignon est une « Cité de l'énergie » depuis 2006 déjà et nous avons le grand plaisir de vous annoncer qu'elle a tout récemment décroché son troisième label européen « Gold » suite au ré-audit, qui a lieu tous les quatre ans.

Un grand merci aux collaboratrices et collaborateurs de la Commune, en particulier à la déléguée environnement énergie, pour leur engagement et leur travail qui a permis ce magnifique résultat.

La distinction décernée salue certes les efforts entrepris, mais elle pousse également à aller encore plus loin. Pour ne citer que quelques projets en cours, Confignon a réalisé un audit de ses bâtiments communaux en vue de leur

renovation, un projet de délibération pour améliorer l'éclairage public a été déposé auprès du Conseil municipal et elle a mandaté un bureau spécialisé afin d'établir un plan de gestion différenciée de ses espaces verts publics.

Dans le contexte particulier que nous vivons, pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie et aux risques de pénurie, vous aurez pu constater que la Commune suit les recommandations cantonales en ayant notamment pris des mesures de limitation de température dans ses locaux et de réduction de l'éclairage.

Conscient également des efforts individuels nécessaires, dans cette période difficile, le Conseil administratif remercie la population pour son engagement dans les mesures d'économie d'énergie au quotidien.

Belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2023.

En 2023, le Conseil administratif à votre écoute, encore et toujours !

Le Conseil administratif et les services de la mairie sont disponibles pour rencontrer individuellement les habitantes et habitants, sur rendez-vous, afin d'échanger sur l'actualité communale et répondre aux questions de la population.





LE DOSSIER

Cité de l'énergie: un label pour une progression pérenne



L'énergie est devenue un thème incontournable, tout particulièrement ces derniers mois avec des problématiques de plus en plus parlantes, car quotidiennes pour l'ensemble de la population. Si être labellisé Cité de l'énergie n'est pas nouveau pour Confignon, 2022 marque encore une étape avec le dernier audit, réalisé en juin et confirmant pour la troisième fois notre label européen « Gold ». Parallèlement, un nouveau Règlement d'application cantonal de la loi sur l'énergie, concernant l'ensemble des propriétaires immobiliers, est entré en force en septembre.

Énergie et biodiversité: deux leviers essentiels de la transition climatique

Si l'urgence climatique, décrétée internationalement par de nombreuses collectivités publiques, dont le canton de Genève en décembre 2019, nécessite une réorientation radicale de la quantité et de la nature des énergies consommées pour permettre une baisse des émissions de CO₂, il n'en reste pas moins que la biodiversité ou la diversité du monde vivant végétal et animal doit également se trouver au centre de nos préoccupations pour relever le défi climatique de ce 21^{ème} siècle.

Cinquième audit pour Confignon

Le ré-audit, cinquième depuis 2006, s'est notamment basé sur le **Plan directeur communal des énergies**, révisé de 2019 (premier en 2012). Avant de fixer de nouveaux objectifs, il s'agissait de dresser un bilan de l'évolution des consommations enregistrées en 2018 par rapport à l'état des lieux et aux objectifs fixés en 2012 pour l'ensemble du territoire. L'évolution constatée s'est bien heureusement révélée positive, soit une réduction des consommations, mais dans des proportions encore trop faibles.

Entre 2012 et 2018 (jalon intermédiaire aux objectifs 2035 et désormais 2030) nous enregistrons:

- **Consommation d'énergie primaire (ou watts par habitant):**
-4 % au lieu de -11 %;
- **Consommation d'énergie non renouvelable (fossiles):** -7 % au lieu de -16 %;
- **Emissions de CO₂:** -7 % au lieu de -22 %.

Ces résultats montrent les défis à relever et ont déjà permis de se tourner, dès 2020, vers les appuis cantonaux lorsque disponibles, de planifier de nouvelles mesures à réaliser par la Mairie ainsi que celles, individuelles, à soutenir et encourager dans la population.

Si la consommation énergétique des bâtiments et le type d'approvisionnement du territoire sont des thèmes centraux du label Cité de l'énergie, rappelons que l'évaluation examine également les domaines suivants:

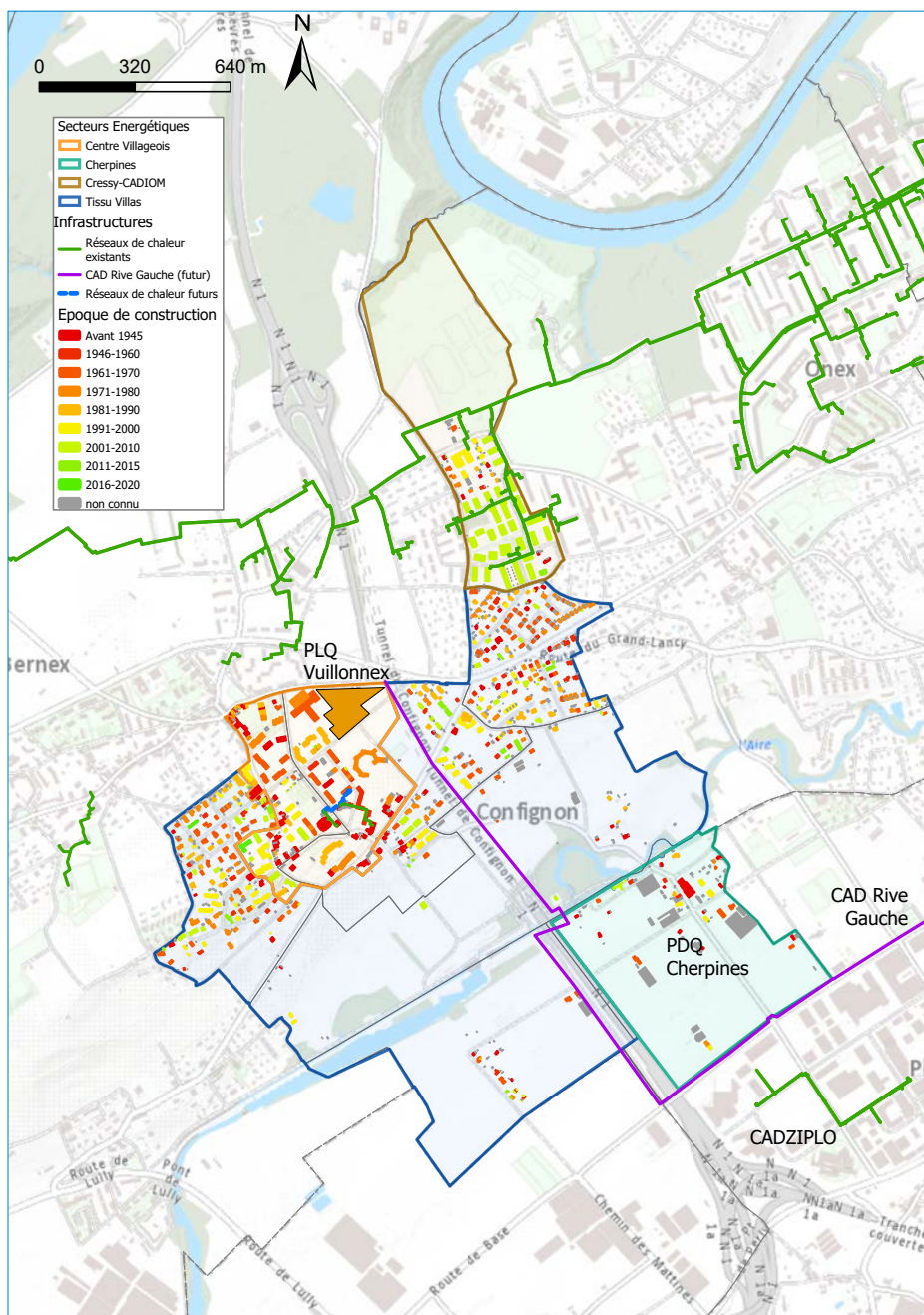
- Développement ou planification urbaine et régionale;
- Mobilité;
- Organisation interne (au niveau politique et administratif);
- Communication avec les différents groupes d'acteurs (autres collectivités publiques, écoles, associations, propriétaires immobiliers, grand public...).

Relevons que dans le cadre du programme 2018-2022, un volet « effets des changements climatiques » a été ajouté dans l'examen des mesures planifiées, réalisées ou en cours de réalisation par la Commune.

Parmi les projets significatifs qui ont particulièrement fait progresser Confignon sur le chemin de la Société à 2000 Watts mentionnons:

- Les mesures d'optimisation énergétique des bâtiments communaux, y compris leur raccordement au chauffage à distance bois;
- La forte implication communale dans le développement des quartiers des Cherpines et de Vuillonnex;
- Le soutien aux démarches des privés pour « Sortir du fossile ».

→ *Les objectifs et mesures pour lesquels le Conseil administratif s'est engagé pour la période 2022 à 2026 se trouvent sur l'adresse web suivante:*
www.confignon.ch/citedenergie



Plan directeur communal des énergies (Amstein + Walther SA, 2019)

Les consommations énergétiques des bâtiments et immeubles communaux (mairie et Fondation pour le logement) ont enregistré les baisses moyennes suivantes entre 2012 et 2021:

Énergie primaire: - 17 % Énergie fossile: - 23 % Électricité: - 14 %

De plus, la part des énergies renouvelables (chaleur) est de près de 58 % et de 100 % pour l'électricité en 2021. C'est ainsi que les bâtiments municipaux obtiennent – dans l'étiquette énergie (normes SIA) – un B pour les gaz à effet de serre. Par contre, l'énergie finale consommée (thermique et électrique) varie entre C et E, indiquant un potentiel de diminution de consommation important grâce à: de nouvelles mesures d'optimisation du chauffage, l'adaptation des luminaires, les modifications de comportement des usagers, mais aussi grâce à de futures rénovations de bâtiments.

Les réalisations récentes et en cours

Au niveau des bâtiments « municipaux », il s'est agi de persévérer au-delà des énergies renouvelables mises en place depuis plusieurs années, soit 1'033 m² de panneaux photovoltaïques installés (école de Cressy), ainsi que du chauffage à distance (CAD) communal au bois desservant 34 % de surfaces de référence énergétique (SRE) des bâtiments et immeubles reliés*.

Rejoignant par là même le premier objectif du Plan directeur des énergies cantonal – soit optimiser et rénover – Confignon a réalisé un audit approfondi de son patrimoine,

permettant de planifier au mieux sa rénovation avec des retombées énergétiques à la clé (voir le *Confili* de septembre 2021: « Rénover et entretenir le patrimoine communal »).

De plus, une récente étude sur **l'éclairage public** a permis de préciser les investissements nécessaires pour optimiser et diminuer sa consommation et réduire ainsi ses nuisances pour la biodiversité. Le projet est actuellement en cours d'examen auprès des élus municipaux. Une autre étude vise une aide à la décision en vue de choisir la meilleure option renouvelable du chauffage et de l'eau chaude sanitaire du futur quartier de Vuillonnet et d'une partie du village.

L'affiliation au nouveau programme « SIG-éco21 collectivités » vise également à obtenir un appui logistique et financier pour les réalisations. Comme c'est le cas pour les privés, non seulement les optimisations permettent de bénéficier d'une subvention, mais en plus les kWh économisés grâce aux mesures et travaux engagés sont rachetés par les SIG, freinant quelque peu la facture énergétique, à la hausse pour tous depuis cet automne.

* N.B. 62 % de SRE reliés à un CAD si l'on inclut CADIOM, CAD de la combustion des ordures ménagères.



Atelier d'accompagnement à la rénovation: en plus d'une présentation de l'OCEN sur les nouvelles applications de la Loi sur l'énergie, les propriétaires ont pu rencontrer plusieurs bureaux spécialisés pour se faire une première idée des travaux à envisager sur leur villa.

Patrimoine immobilier privé

En tant que collectivité publique, la Commune se doit de montrer l'exemple afin d'entraîner dans son sillage les citoyens. Car comme indiqué plus haut, toute baisse de consommation d'énergie et / ou réorientation de leur nature, concernent l'ensemble du territoire, soit: les collectivités publiques, les habitants et tout particulièrement les propriétaires d'un bien immobilier, ainsi que les entreprises.

Avec l'appui de l'OCEN et de SIG-éco21, 180 « Visites Villas » ont pu être réalisées.

Celles-ci permettront des gains énergétiques importants si les mesures adéquates sont effectivement réalisées par les propriétaires au terme de cet état des lieux, comprenant également des conseils liés aux déchets.

Avec le concours de la Confédération, Confignon et Bernex ont pu proposer en septembre une soirée pionnière de type « speed dating » ou atelier d'accompagnement à la rénovation, permettant à des propriétaires de villas de rencontrer des bureaux spécialisés dans la planification de rénovations énergétiques. En effet, les plus grandes économies

seront le fruit des rénovations des bâtiments et du comportement de leurs usagers. Pour atteindre les objectifs fixés, il s'agira de multiplier par trois les rénovations annuelles du parc immobilier genevois.

Normes et modifications réglementaires

Parallèlement aux subventions et appuis cantonaux et fédéraux, le récent **Plan directeur cantonal des énergies**, ses normes et les modifications réglementaires qui en découlent, pose de nouvelles exigences afin de permettre d'atteindre les objectifs ambitieux mais incontournables auxquels collectivités publiques, entreprises et habitants doivent tous ensemble permettre de répondre.

Les quatre actions prioritaires du Plan directeur cantonal des énergies:

- Optimiser et rénover les bâtiments;
- Sortir du chauffage fossile;
- Développer les autoroutes de la thermique (par SIG);
- Développer les énergies renouvelables locales.

→ Retrouvez les incidences pour les propriétaires immobiliers sur: www.confignon.ch/outilsetconseils
Vous y trouvez également les liens directs aux subventions fédérales et cantonales. Voir également sur l'adresse web suivante: genergie2050.ch

Une gestion différenciée des espaces verts en faveur de la biodiversité

Dans le contexte de changement climatique rapide que nous connaissons et avec la fragmentation des écosystèmes, nous assistons à une érosion importante de la biodiversité: la moitié des milieux naturels et le tiers des espèces sont menacés dans notre pays.

A l'échelle communale, tant les privés que les services communaux peuvent, de par leurs choix et actions au quotidien, donner plus de place au développement du monde vivant animal et végétal; le but étant de se diriger tous ensemble vers des entretiens 100 % biologiques et sans pesticides.

Les propriétaires privés sont encouragés depuis dix ans à favoriser la biodiversité dans leur jardin en appliquant quelques règles simples de la **Charte des jardins**. Pour ce qui est des espaces verts publics, ceux-ci ont fait l'objet d'une étude visant une **gestion différenciée**, soit « entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible » grâce à des aménagements adaptés (par exemple au cimetière) et par des entretiens spécifiques selon leurs usages, fonctions et potentiels écosystémiques.

Hors des bords de l'Aire, renaturée, disposant déjà d'un **plan d'entretien**, treize sites sous gestion communale ont été analysés. Le plan est un document opérationnel qui définit son entretien spécifique courant sur une période de 4 à 5 ans et est partageable par l'ensemble des intervenants (services ou mandataires).

Les étapes de l'étude ont permis de:

- Cartographier les différentes unités d'entretien et ses composantes (ex: types de surfaces herbacées, arbustives et arborées, fleurissements et massifs, revêtements, etc.);
- Définir le niveau de maintenance à l'échelle du site (intensif, modéré ou extensif);
- Fixer les différentes étapes de réalisation, validées par les services concernés.

Ainsi, chacun des espaces verts sous gestion communale bénéficie depuis le printemps 2022 d'une **fiche de synthèse** indiquant:

- Un descriptif du site et de son niveau de maintenance conseillé;
- Son intérêt biologique;
- L'inventaire des surfaces et des différents milieux (en m² et selon leur répartition);
- Les mesures à réaliser en faveur de la biodiversité;
- Un descriptif des interventions courantes avec planification mensuelle.

Une seconde étude, réalisée conjointement avec la commune de Bernex, concerne l'arborisation du quartier de Cressy, les arbres jouant un rôle primordial tant pour favoriser la biodiversité que pour atténuer les effets du réchauffement climatique. Les différentes mesures qui en découlent et propositions d'arborisation feront l'objet de demandes de crédits auprès du Conseil municipal.



Ophrys abeille: une orchidée du patrimoine naturel genevois (photo: Christian Arnold)

→ Pour tout complément d'information, voir l'adresse web suivante:
www.confignon.ch/natureetjardin





Conseil municipal du 20 septembre 2022

La séance de la rentrée a été principalement consacrée à la présentation du budget 2023 qui sera étudié dans toutes les commissions cet automne.

Le Conseil municipal a ensuite:

- Accepté un crédit d'investissement complémentaire de CHF 151'000.- TTC pour l'extension de la ligne de Tramway 15 Genève-Saint-Julien-en Genevois, par 17 oui et 2 non (DM935);

- Accepté à l'unanimité une résolution visant à sauver plusieurs arbres sur une parcelle de Cressy (R198);
- Classé la pétition pour la création d'un parc public et d'un espace culturel à Cressy.

Conseil municipal du 8 novembre 2022

Dans sa séance ordinaire du 8 novembre, le Conseil municipal a:

- refusé une augmentation du taux d'activité de 40 à 55 % des conseillères administratives de Confignon, proposée dès janvier 2023 et, par conséquent, les indemnités correspondantes inscrites au projet de budget 2023 (DM 937);
- accepté un crédit budgétaire 2022 supplémentaire de CHF 3'018'596.86 pour des amortissements complémentaires (DM 940);
- accepté à l'unanimité le budget 2023 de la commune de Confignon d'un montant de CHF 16'436'069.- aux charges et de CHF 16'356'101.- aux revenus, soit un excédent de charges de CHF 79'968.- (DM 936);
- accepté la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à CHF 30.- (DM 939);
- accepté à l'unanimité le versement d'une contribution annuelle au Fonds intercommunal de développement (FIDU) de CHF 216'700.- (DM 938);
- Refusé la Motion Réorganisons et dynamisons l'accueil parascolaire (M 203).

Vœux des autorités

Le Conseil administratif, les membres du Conseil municipal et le personnel de l'administration communale vous présentent leurs meilleurs vœux pour les Fêtes et vous souhaitent une belle et heureuse année 2023.

Apéritif communal

Le prochain **Apéritif communal**, offert à la population par la Mairie, aura lieu le **jeudi 26 janvier 2023**, toujours à la **salle communale dès 18 h 30**. Réservez déjà cette date pour venir rencontrer vos Autorités et partager un moment convivial. L'occasion également de découvrir les Coups de cœur et de chapeau 2022 décernés à des habitantes, habitants ou associations par le Conseil administratif.

Horaires d'ouverture de la mairie pendant les fêtes

La Mairie sera fermée du **lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023**. Réouverture de la réception **mardi 3 janvier 2023 à 8 h, selon l'horaire habituel** (Lundi-Vendredi: 8 h-12 h, Mercredi: 8 h-13 h 30).

Durant cette période, vous trouverez toutes les informations importantes et téléphones d'urgence sur notre site www.confignon.ch.

Plantations arbustives indigènes

Entretien, abattages et plantations

Dans le cadre du projet de Promenades thématiques, la Commune interviendra prochainement dans l'entretien de la végétation arborée de deux parcelles communales. L'opération vise à renouveler le patrimoine arboré et favoriser la biodiversité le long du parcours. Les principaux lieux concernés par ces entretiens sont la lisière du bois de Pontverre entre la route et le chemin piétonnier, ainsi que la haie bocagère du parc de la Mairie.

Il est prévu de planter 28 arbres et des plantations arbustives indigènes dans ces deux sites. Ces plantations auront lieu entre fin février et début mars 2023.

Les travaux d'entretien comprendront également quelques abattages répondant à plusieurs critères:

- Espèce envahissante sur liste noire (robinier ou ailante);
- Arbre mort, arbre trop proche du gabarit routier pour des questions de sécurité;

- Jeunes arbres (érables planes, frênes) en concurrence avec des beaux sujets à mettre en lumière (chênes, platanes, noyers, tilleuls).

Des structures pour favoriser le développement de la petite faune seront mises en place par l'utilisation des arbres abattus, de tas de branches et de rondins, troncs et le broyage de branches sur place avec répartition des copeaux dans la haie. Ces travaux sont prévus entre mi-décembre 2022 et janvier 2023.

Trions VRAIMENT les déchets de cuisine !

Savez-vous

- que les déchets de cuisine sont composés à 90 % d'eau ?
C'est donc une aberration de les brûler avec les ordures ménagères;
- que l'incinération des déchets de cuisine coûte plus cher que leur recyclage sur le site de Châtillon ?
Faire un compost dans son jardin est également une option riche d'enseignements;
- qu'il reste encore un tiers des déchets de cuisine dans nos poubelles ?

Un grand potentiel de recyclage et d'économies est encore à réaliser.

Les P'tites poubelles vertes sont toujours distribuées gratuitement à la réception de la Mairie et vous pouvez tester un rouleau de sacs compostables «nouvelle génération», vraiment plus résistants.

Tester ce tri, c'est le choisir pour les 1001 bonnes raisons de cette action du quotidien !

→ Toutes les infos sur poubelleverte.ge.ch



Subventions TPG 2023



La Commune offre une participation financière de **CHF 50.-** à faire valoir à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics, dans la limite des aides disponibles.

Conditions de cette offre:

être domicilié-e à Confignon et d'un âge «senior» ou «junior»;

Inscriptions Seniors (âge AVS): du 1^{er} janvier au 31 mai 2023 (achat au 30 juin);

Inscriptions Juniors (6 à 24 ans révolus): du 15 août au 15 octobre (achat au 31 octobre).

En cas d'intérêt, la démarche est simple, mais veuillez respecter l'ensemble des informations mentionnées, dont les dates d'achat:

- Connectez-vous sur le webshop.tpg.ch
- Accédez à la rubrique «Offre de ma commune» dans le menu déroulant à gauche;
- Inscrivez «Confignon».

Sélectionnez l'action «Confignon Seniors» ou «Confignon Juniors», cliquez sur «Allez plus loin» pour vous inscrire.

La Mairie recevra votre inscription et la validera sous 48 h (jours ouvrables), si vous êtes éligible. Votre réduction sera ensuite disponible dans votre espace personnel en ligne sur le webshop des tpg. Si vous souhaitez vous rendre en agence tpg (Rive, Cornavin ou Lancy-Point-Rouge), la déduction sera visible par les conseillers tpg lors de l'opération de vente.

Pour bénéficier de l'offre en ligne, veuillez ne pas acheter ni renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune via le webshop.

La subvention ne sera pas remboursée si l'abonnement a été acheté sans avoir obtenu au préalable la participation de la Commune. Il n'y aura pas de flyer papier distribué dans vos boîtes aux lettres, mais vous pouvez retrouver ces informations sur confignon.ch.

→ Inscriptions sur le webshop.tpg.ch et renseignements au service clientèle tpg: 00800 022 021 20

Emportons malin !



Adoptons la vaisselle réutilisable dans notre consommation à l'emporter

Afin de réduire la production de déchets à la source, l'**État de Genève**, la **Ville de Genève** et **SIG Eco21** s'associent afin de promouvoir la vaisselle réutilisable dans la restauration à l'emporter.

En effet, employer des contenants réutilisables constitue une solution simple et pratique pour rendre plus durable un mode de consommation en plein essor, renforcé depuis la pandémie.

→ Toutes les infos sur emportonsmalin.ge.ch



Théâtre de Carouge «Neolithica»

Mercredi 31 août

Pour sa troisième visite à Confignon, le Théâtre de Carouge a enchanté la centaine de personnes réunies sur la place du village pour découvrir la dernière création du metteur en scène et comédien genevois Dominique Ziegler. Imaginée comme une fresque traversant l'histoire du néolithique en mode fictif, Neolithica invitait avec humour à un voyage aux tréfonds de nos origines, qui doit autant à Rousseau qu'aux dernières hypothèses des préhistoriens.



Conférence Didier Queloz

Samedi 17 septembre

Près de 300 personnes sont venues rencontrer leur ancien voisin ou collègue du Conseil municipal Didier Queloz, de passage à Confignon. Accueilli par les Autorités, le célèbre astrophysicien, prix Nobel de physique en 2019 avec son collègue Michel Mayor pour leur découverte de la première exoplanète, a ensuite présenté sa dernière conférence «Exoplanète et la vie dans l'univers». Il s'est ensuite volontiers prêté au jeu des questions d'un public intergénérationnel, très intéressé par le sujet. Un apéritif dinatoire a permis ensuite à tout le monde de s'entretenir avec un prix Nobel très disponible. Retrouvez la conférence sur notre site Internet www.confignon.ch

Nettoyage Bord de l'Aire

Mercredi 14 septembre

Confignon participait à une opération de nettoyage public, initiée par la commune de Plan-les-Ouates et les Etablissement publics pour l'Intégration (EPI), avec pour objectif de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement et aux déchets. La douzaine de participants est partie de la Mairie de Confignon pour ratisser les bords de l'Aire. Des jeunes en réinsertion de la FOJ accompagnaient le groupe sur une charrette tirée par un cheval de trait. Arrivé au centre sportif des Cherpines, tout le monde a pu trier et peser sa récolte et profiter d'un goûter avec les participants des communes avoisinantes.



Conférence Mustang

Jeudi 6 octobre

La salle communale a accueilli le conférencier et voyageur Rémy Villemin, venu partager sa passion pour le petit Royaume du Mustang. Une région encore peu connue, nichée au pied de l'Himalaya que le public a pu découvrir à travers des images à couper le souffle. La cinquantaine de personnes a ensuite participé à une verrée en compagnie d'un conférencier ravi de poursuivre les échanges.



50-60 ans mariage

Jeudi 6 octobre

13 couples fêtant leur 50^{ème} ou 60^{ème} anniversaire de mariage étaient réunis à l'Auberge communale sur invitation de la Mairie. Notre maire, Nathalie von Gunten-Dal Busco et les conseillères administratives Elisabeth Gabus-Thorens et Elisabeth Uldry Frossard, ont échangé avec ces habitantes et habitants, ravis de partager ce repas festif.





Promenade contée

Samedi 20 août

L'association Accroch'contes a emmené plus d'une vingtaine de personnes à travers la Commune pour une balade contée menée par ses conteuses. L'occasion pour les enfants de découvrir de belles histoires et un territoire que leurs aînés avaient du plaisir à arpenter en leur compagnie, dans une ambiance chaleureuse.



Déjeuner de l'APECC

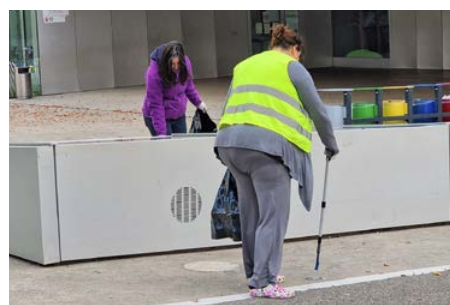
Samedi 27 août

Le traditionnel Déjeuner de bienvenue de l'APECC pour les élèves des 1 à 3P s'est tenu à la rentrée, à Cressy. L'occasion pour l'association de présenter ses activités et de faire la connaissance des parents et peut-être futurs membres. Château gonflable, jeu de canards et tours en poney: les enfants ont pu s'occuper pendant que les parents dégustaient une tartine et un bon café. Un joli moment pour notre comité qui se réjouit chaque année de ces retrouvailles!

Tournoi de foot des écoles

Samedi 24 septembre

La météo plus qu'instable a fait suer les membres du comité jusqu'à la dernière minute. Finalement, le traditionnel Tournoi de foot a pu être maintenu avec succès. L'engouement est sans cesse renouvelé pour cette manifestation qui, cette année, a permis de réunir sur les terrains 117 joueurs répartis en 12 équipes. Dans une ambiance bon enfant, les enfants ont chacun reçu une coupe pour leur participation.



Nettoyage Cressy

Dimanche 9 octobre

Une dizaine de familles a participé au ramassage de déchets dans la petite forêt située entre le chemin Carabot et la rue Joseph Berthet, ainsi que dans le périmètre du préau de l'école de Cressy. Organisée par l'Association des habitantes et habitants de Cressy (AHC), cette matinée citoyenne s'est déroulée dans la bonne humeur et a permis de débarrasser ces lieux de rencontre de centaines de mégots, de dizaines de bouteilles, canettes et autres emballages de nourriture, souvent jetés dans les plantations. L'AHC remercie petits et grands pour leur implication.

→ Toutes les photos sur www.confignon.ch
Publications > Photos

Kilomètre lancé et fête au village

Dimanche 16 octobre

Le kilomètre lancé, organisé par le Club des papas et Esprit festif vainqueurs de l'appel à projet lancé par la Commune, s'est déroulé entre Cressy et le village, sous un magnifique soleil d'automne. Près de 300 personnes ont composé le joyeux cortège coloré, parti de l'école de Cressy pour rejoindre la place de l'Église.



Exposition « Les couvercles en folie ! »

Jeudi 3 au samedi 5 novembre

Treize artistes de l'atelier de poterie de Confignon ainsi que des élèves des cours et des stages d'été ont proposé leurs travaux, réalisés sur des couvercles originaux, lors d'une exposition-atelier à la salle communale.

Bal des Monstres

Samedi 5 novembre

Grande première à Cressy, un bal des monstres, organisé par l'AHC, a réuni habitantes et habitants de toutes générations à l'aula de Cressy dans une super ambiance et un décor d'Halloween fabuleux.



Service de bus à la demande



tpgFlex est un service de bus à la demande dans les communes d'Avully, Avusy, Cartigny, Laconnex, Soral, Viry et à la gare de La Plaine. Il vous suffit de commander votre course sur l'application.

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h50 à 16h30 et de 19h45 à 22h30. Le service **tpgFlex** s'étoffe et de nouveaux arrêts sont disponibles: Bernex-Vailly, Lully-Croisée, Gennecy-Centre, Soral-Douane, Sézenove, Maissonnette, Sézenove-Ferrand, Pré-Polly, Chemin de la Douane et Cottenets (voir plan du réseau sur www.tpg.ch). Le réseau **tpgFlex** est également relié au tram (arrêt Bernex-Vailly). Cette offre complète le réseau existant et n'a pas vocation à le remplacer.

Afin de bénéficier de **tpgFlex**, il vous suffit de:

1. Vous inscrire lors de la première connexion sur l'application **tpgFlex**: Nom, prénom, n° de portable;
2. Commander votre course depuis l'application **tpgFlex** ou l'adresse web suivante: www.tpg.ch/tpgflex

3. Indiquer votre arrêt de départ et celui de destination ainsi que l'heure souhaitée;
4. Vous recevrez un SMS de confirmation vous donnant tous les détails de votre trajet.

Il est possible de commander votre course jusqu'à une semaine à l'avance.

- L'offre **tpgFlex** est accessible avec les titres de transport unireso (abonnements et billets unireso zone 10);
- Pour les trajets vers et depuis Viry, un titre de transport Léman Pass (abonnements et billets valables en zone 230 + unireso zone 10) est nécessaire.

S'agissant des lignes desservant la commune de Confignon, aucune modification du réseau, ni des horaires n'est prévue pour 2023.

→ www.tpg.ch/tpgflex

Plan d'action des transports collectifs

Le Canton a sollicité les Communes pour mettre à jour le plan d'action des transports collectifs (PATC) pour la période 2025-2029.

Ce document a pour objectif de répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques définis au plan climat cantonal, soit notamment diminuer de 40 % les déplacements en trafic individuel motorisé d'ici à 2030 et revoir la mobilité liée aux loisirs, qui représente 62 % des déplacements tous modes confondus.

Dans ce cadre, la commune de Confignon a sollicité notamment une amélioration de la desserte de son centre villageois, une ligne de bus pour relier Bernex-Confignon à Plan-les-Ouates, dont l'itinéraire est à l'étude, une liaison plus fréquente et rapide entre la Croisée de Confignon et la gare de Lancy-Pont-Rouge.

Vision transfrontalière territoriale

Le canton de Genève lance, avec ses partenaires du Grand Genève, une démarche participative inédite pour élaborer une vision territoriale transfrontalière qui servira de fondement au futur plan directeur cantonal.

Aussi, il invite la population à dialoguer afin de planifier le développement de demain et accélérer la transition écologique des territoires: où, combien et quels types de logements, d'emplois, d'infrastructures de transports, de lieux de loisirs et d'espaces publics, comment préserver nos ressources, nos espaces naturels et nos paysages?

La commune de Confignon prend part activement à la définition de ces enjeux et souhaite que les Confignonnaises et les Confignonnais se mobilisent également dans le cadre de ces processus ouverts au public. Il s'agit d'enjeux déterminants pour le devenir des territoires et le bien-vivre ensemble.



Le Rhône au milieu du territoire, mais pas dans la vie des gens (photo: Google Earth)

→ Pour participer aux ateliers, sondages, forums ou projets proposés, retrouvez toutes les informations utiles sur www.grand-geneve-en-transition.org

Un co-Secrétariat général à la tête de la Mairie de Confignon

Dans l'édition du Confi'lien de mars 2020, la commune de Confignon présentait la nouvelle codirection de la mairie, soit la mise en place d'un concept novateur de gouvernance partagée.

Le Conseil administratif, convaincu par l'intérêt de l'intelligence collective et d'une gouvernance plus horizontale, avait décidé de l'implantation de cette nouvelle structure dès le 1^{er} janvier 2020 afin de répondre aux besoins spécifiques actuels d'une Mairie de la taille de celle de Confignon. Ainsi, trois personnes se partagent la responsabilité des différents pôles de l'administration communale ainsi que les charges et missions du Secrétariat général. Il avait été décidé d'en faire un bilan après une première année de fonctionnement.

Après un changement de législature et une période d'essai de deux ans, le Conseil administratif a décidé de pérenniser la structure actuelle. Elle est composée des trois co-Secrétaires généraux suivants: Madame Elena Giario, Madame Soheila Khaghani et Monsieur Olivier Morand.

Elena Giario travaille au sein de la commune de Confignon depuis mars 2008. Diplômée en travail social, après plusieurs années d'expérience dans la gestion de projets et l'obtention d'un CAS en politiques sociales, elle a d'abord été engagée comme responsable des activités sociales puis a repris la gestion du pôle social en 2017.

Le pôle social regroupe les restaurants scolaires, les relations avec l'école et la petite enfance, les activités pour la jeunesse, les seniors, l'aide sociale individuelle, les actions sociales collectives et communautaires. Elle fait le lien par ailleurs avec les associations communales et traite également les subventions liées à la solidarité internationale. Au sein du co-Secrétariat général, elle organise et participe aux séances hebdomadaires du Conseil administratif.



M. Olivier Morand, M^{me} Soheila Khaghani et M^{me} Elena Giario, les trois co-Secrétaires généraux

Soheila Khaghani a rejoint la commune de Confignon en mai 2017. Au bénéfice d'un master en comptabilité, contrôle de gestion et finances et après une expérience de cinq ans dans l'audit financier, elle a été engagée comme responsable des Finances de la Commune. Au moment de la mise en place du co-Secrétariat général, elle a pris en charge le pôle administration qui englobe les ressources humaines, les finances, l'administration, les prestations publiques, la culture et la communication, ainsi que les archives. L'une des missions du Secrétariat général qui lui est attribuée est celle du Conseil municipal.

Olivier Morand, architecte-urbaniste, a été engagé en août 2020 pour reprendre la fonction de co-Secrétaire général et la direction du pôle technique et aménagement. Diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, puis de l'Institut d'étude immobilière, il a une grande expérience dans le développement des quartiers

et a notamment dirigé durant 10 ans le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie de la commune de Meyrin. A la commune de Confignon, Monsieur Morand est en charge de l'urbanisme, de l'entretien, de la rénovation et de la construction des bâtiments, des espaces publics et des parcs, de la durabilité, des infrastructures sportives et de la sécurité.

Le co-Secrétariat général, tout comme le Conseil administratif, sont convaincus des avantages que présente cette codirection à trois. La suppléance de ses membres pour la gestion des tâches du Secrétariat général et la connaissance transversale des différents dossiers en cours sont vivement appréciées.

Le Conseil administratif tient à remercier chaleureusement les co-Secrétaires généraux pour leur précieux travail, leur belle entente et leur fort engagement pour notre Commune.

Aides financières cantonales pour la population, volet 2/3

Le Canton prévoit plusieurs aides financières, certaines pour toute la population et d'autres propres aux familles:

1. Le **subside** est une participation mensuelle à la prime d'assurance maladie, accordée par le Service de l'Assurance maladie (SAM), calculée de manière systématique sur la base de votre déclaration d'impôts d'il y a deux ans. Si votre situation familiale, financière a beaucoup changé dans les deux dernières années ou si vous venez d'arriver dans le canton de Genève, il vous est possible de demander une mise à jour ou une mise en place de ce subside.
2. Les personnes qui ne reçoivent pas de leur conjoint/e la **pension alimentaire** déterminée par un jugement de séparation ou de divorce peuvent solliciter le Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires (SCARPA) qui peut, selon certains critères, avancer la pension alimentaire pendant une période déterminée et suivre le recouvrement par la suite.
3. Sous certains critères, l'**Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF)** peut attribuer une **allocation logement** en soutien à la charge du loyer.
4. Dès que votre enfant quitte l'école obligatoire et commence une formation reconnue, vous pouvez demander une **bourse d'étude** auprès du Service de bourses et prêts d'études (SBPE). Sous certaines conditions, ce service peut accorder une bourse, voire un prêt ou un prêt convertible en bourse en cas de succès, en fonction de la situation financière de votre foyer. Des personnes adultes en reconversion professionnelle peuvent aussi soumettre une demande.
5. Les **prestations complémentaires** familles (PC FAM), dépendant du SPC (Service des prestations complémentaires), s'adressent aux familles vivant à Genève depuis au moins cinq ans, dont les salaires ne suffisent pas à faire face à toutes les charges, notamment de leurs enfants. Il faut avoir un temps de travail minimum de 40 % pour un parent seul ou de 90 % pour deux parents. En plus d'une éventuelle prestation financière mensuelle basée sur le calcul des charges, des revenus et de votre fortune, le PC FAM peut rembourser les frais de garde de votre enfant, ses camps, ses frais de répétiteur, sous certaines conditions.
6. Enfin les familles dont les parents ont perdu leur droit au chômage ou dont le salaire est insuffisant pour vivre peuvent s'adresser à l'Hospice général, en l'occurrence au Centre d'Action Social de Bernex

pour les Confignonnois, qui calculera alors votre droit à l'**aide sociale**, un calcul de minimum vital.

Il est également possible, en fonction de votre situation personnelle et financière, d'obtenir une aide ponctuelle financière de la Commune.

Le système genevois des aides financières est très complexe; si vous rencontrez un problème avec les démarches, ne vous découragez pas!

Annoncer tout changement de situation

Veillez à informer systématiquement ces services de tout changement de la situation financière dans votre foyer, même les salaires de stage de vos enfants en formation, car cela pourrait changer leur calcul et un rétroactif pourrait vous être alors réclamé.

Pensez également à modifier vos acomptes provisionnels auprès de l'Administration fiscale cantonale (AFC) si votre situation personnelle et financière a beaucoup changé, pour les adapter à votre nouvelle situation.

→ Notre service social se tient à votre disposition pour répondre à toute question éventuelle au 022 850 93 93

Prestations communales



Permanence Impôts 2023

La Permanence Impôts 2023 (remplissage de déclarations d'impôts simples pour l'année 2022) pour les personnes disposant de revenus modestes (selon barème) et habitant les communes de Bernex, Confignon et de la Champagne sera à disposition **du 1^{er} février au 28 avril 2023**.

Inscriptions:

Centre d'action sociale de Bernex, rue de Bernex 313, 1233 Bernex
022 420 39 30

→ Plus d'informations et le formulaire seront disponibles le moment venu sur le site www.bernex.ch. Une participation de **CHF 35.-** par déclaration sera demandée.

Permanence juridique

Les consultations juridiques gratuites, indépendantes et confidentielles, offertes aux habitantes et habitants se poursuivront en 2023, à la Mairie, les mercredis, de 16 h à 18 h, aux dates suivantes sur rendez-vous:

25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril,
31 mai, 28 juin, 26 juillet, 30 août,
27 septembre, 18 octobre, 29 novembre
et 20 décembre.

→ Retrouvez toutes les informations et inscriptions sur www.confignon.ch ou en appelant la Mairie, le matin, au 022 850 93 93

Nouvelle prestation communale: permanence emploi pour adultes

Vous êtes en recherche d'emploi?

Vous souhaitez obtenir des conseils sur votre projet professionnel?

Dès janvier 2023, la commune de Confignon mandate **OSEO Genève**, en collaboration avec Bernex et d'autres Communes de la Champagne, afin de proposer une permanence emploi les jeudis de 13 h à 16 h et les vendredis de 9 h à 12 h.

Nous vous offrons:

- Une aide pour la constitution de votre dossier de candidature;
- Des conseils et des informations sur les différentes formations qualifiantes et continues;
- Un soutien à la recherche d'emploi ou de formation;
- L'accès à des ordinateurs et imprimantes pour vos recherches professionnelles;
- Une permanence numérique pour vous aider dans vos démarches professionnelles.

Où nous trouver?

Forum Bernex – Chemin du Signal 23 – 1233 Bernex

→ Prise de rendez-vous au 022 757 47 12

Centenaire, toujours vaillante et enthousiaste



Confignon compte une nouvelle centenaire! Anne-Marie Babel, fille cadette du célèbre peintre suisse Edouard Vallet, a soufflé ses 100 bougies le 12 octobre dernier. De la maison de son enfance à Cressy, elle se souvient de tous les détails d'une vie de famille rythmée par les voyages paternels. Elle garde d'ailleurs précieusement toutes les cartes postales envoyées par l'artiste à ses enfants. Les images de son école primaire à Onex, de sa famille, de son premier Feuillu ou encore de ses amitiés fidèles galopent encore dans son esprit vif. Tout comme le souvenir heureux des décennies passées au côté de son époux, le conseiller d'État Jean Babel. Mais la présence la plus importante dans le cœur de la

Genevoise reste sans doute celle de son père, disparu alors qu'elle n'avait que six ans. De ce père chéri elle a tout gardé précieusement et sans doute reçu le plus bel héritage: le talent. Les yeux pétillants, la centenaire l'exprime volontiers: dessiner c'est bien sûr un plaisir, mais avant tout un besoin! Et le résultat est impressionnant. Des centaines de toiles et de dessins inspirés de sa vie, de ses rencontres et de ses plus fidèles compagnons à quatre pattes. Tout est prétexte à dessiner: paysages, amis, famille et beaucoup de personnalités ayant inspiré la Confignonnaise.

Sa maison de la route de Soral, dans laquelle elle réside depuis plus de 50 ans, regorge désormais de toiles et de souvenirs au milieu desquels elle se sent vivre. Des photos d'une vie bien remplie qu'elle retrouve toujours avec plaisir. Son regard s'illumine à l'évocation de sa première communion, sa rencontre avec le Pape en compagnie du Conseil d'État de l'époque, la complicité avec son amie Monique Bauer Lagier, ses années dans un bureau d'architecte ou ses vacances à Ibiza.

Très entourée par ses neveux et nièces, elle apprécie chaque jour qui passe, malgré les douleurs de l'âge qui semblent ne pas entamer son moral.

A 100 ans, Anne-Marie Babel n'attend toujours que le moment de reprendre ses pinceaux.

Café-philos senior

Nous avons 65, 75 ou 90, voire 100 ans? Magnifique!

Vieillir? Et alors? Rejoignez-nous pour un Café-philos senior!

Qu'est-ce qui nous plaît? A quoi passons-nous notre temps? Quelles sont nos idées? A quoi réfléchissons-nous?

Un lieu où discuter, échanger, partager, se questionner autour d'un thé ou d'un café, en grignotant une petite douceur...

Un lieu où penser: débattre de tout parce qu'on est sérieux, de rien parce qu'on aime rire, de ce qui occupe notre tête parce qu'on réfléchit.

Au plaisir de vous retrouver pour penser ensemble

Les instigatrices: Danielle Jaques-Walder et Françoise Joliat

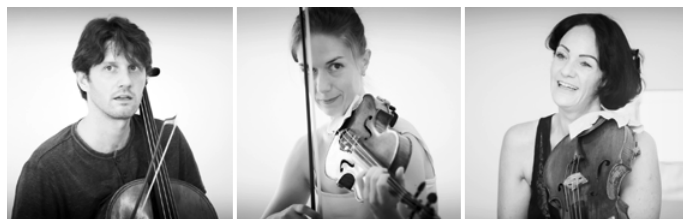
→ Inscription préalable auprès du service social soit par courriel à social@confignon.ch soit au 022 850 93 72.

Beethoven et Mozart à l'honneur

Concert le vendredi 9 décembre à 20 h

Église de Confignon (Place de l'Église 2)

Acclamé l'an dernier, l'ensemble **Archi Luminosi** revient à l'église de Confignon avec un programme concocté autour des deux grands Maîtres de la musique classique, Wolfgang Amadeus Mozart et Ludwig Van Beethoven. On se laisse volontiers emporter par l'interprétation de ce trio de musiciens classiques, dont les doigts virevoltent sur des instruments anciens.



→ **Concert tout public. Entrée libre, chapeau à la sortie.**

Pas d'inscription, entrée dans l'ordre d'arrivée.

Spectacle de marionnettes



Le voyage de Mô

Dimanche 29 janvier 2023 à 15 h

Salle communale de Confignon
(chemin de Sous-le-Clos 32)

Mô n'a qu'une tête en sable. Il part à la recherche du reste et rencontre en chemin ceux qui vont l'aider à se construire. Il traverse le sable, la forêt, croise Pierre, Eau, Feu, Bois. Le petit Mô est embarqué dans une quête initiatique qui l'amènera, après quelques coups de théâtre, à se trouver lui-même, grâce aux autres. D'épreuves en découvertes, il se colore peu à peu des fragments de tous ces éléments.

Pour devenir un être complet et heureux, Mô devra passer par de multiples épreuves, expériences et sentiments.

Production: Cie Deux Fois Rien. **Mise en scène & Écriture:** Anne Compagnon, inspiration libre du texte de Claire Parma. **Jeu, scénographie, construction:** Anne Compagnon.

Spectacle tout public, dès 4 ans
Tarif unique CHF 10.-

→ **Réservation:**
communication@confignon.ch ou au 022 850 93 93, le matin.

Festivals

Antigel – Simple Machines

Antigel propose cette année un événement original et atypique

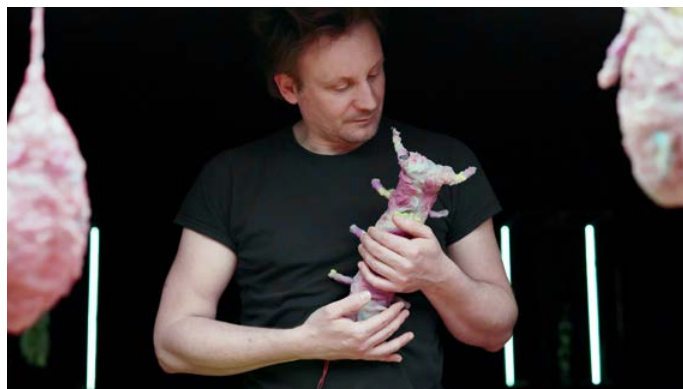
Samedi 11 février à 14 h, 16 h et 18 h

Dimanche 12 février à 11 h, 14 h et 16 h

Salle communale de Confignon (chemin de Sous-le-Clos 32)

Avec **Simple Machines**, le chorégraphe belge Ugo Dehaes interroge un monde dominé par des principes économiques encourageant la production à moindre coût, dans tous les domaines. Il a ainsi licencié tous ses danseurs, les a remplacés par des robots et a automatisé au maximum le processus de création avec des logiciels. Pour ce spectacle, le public s'installe avec Ugo autour d'une grande table. L'artiste explique pourquoi il élève lui-même des robots et comment il les forme à devenir des danseurs, travaillant gratuitement pour lui. Il tente également de se rendre superflu en tant que chorégraphe en utilisant, entre autres, l'intelligence artificielle pour imaginer des chorégraphies.

Simple Machines est le début d'une ère dans laquelle des machines simples rivalisent pour obtenir l'attention et les émotions qui, auparavant, n'auraient été attribuées qu'aux danseurs vivants. Bienvenue dans votre avenir !



Exposition de huit installations robotiques interactives, que le public pourra visiter après la Représentation.

Spectacle tout public dès 5 ans.

Six représentations sont prévues à Confignon.

→ **Informations complémentaires:** www.confignon.ch/culture et www.antigel.ch. Horaires et inscriptions dès la mi-décembre à: *communication@confignon.ch ou au 022 850 93 93, le matin.*



FIFDH Femmes au cœur de la guerre

A l'occasion de la Journée internationale des Droits des femmes, la Commune de Confignon, en partenariat avec le Festival international des Droits humains (FIFDH), propose une soirée dédiée aux femmes reporters dans des zones de conflits.

Mercredi 8 mars

Salle communale de Confignon (chemin de Sous-le-Clos 32)

Au programme, la projection du film **LIBRE** de la genevoise Laurence Deonna, reporter de guerre dans de nombreuses régions du globe, où elle a systématiquement choisi de donner la parole aux femmes, au cœur des conflits.

La projection sera suivie d'une discussion en présence de la réalisatrice et d'autres journalistes parties à la rencontre des femmes dans des pays en guerre.

Une verrée sera proposée en fin de soirée.

Groove'N'Move à Cressy Battles et ateliers de break dance



Dimanche 12 mars 2023 – École de Cressy

Les communes de Bernex et de Confignon accueilleront à nouveau le Festival **Groove'N'Move** à l'école de Cressy, pour le plus grand plaisir d'un public conquis par les performances étonnantes de jeunes danseurs prometteurs. Victimes de leur succès, les battles seront déplacées dans la salle de gym de l'école afin de pouvoir accueillir, cette année, tout le public venant soutenir et admirer les participantes et participants aux compétitions de l'après-midi. Le matin, l'aula et le réfectoire accueilleront quatre ateliers de break dance et de hip hop pour les 8-17 ans.

→ *Inscriptions aux ateliers et plus d'infos sur cette journée sur les sites Internet des communes et sur www.groove-n-move.ch dès le mois de janvier.*

Théâtre

Les Rustres

Jeudi 23 mars 2023 à 20 h

Salle communale de Confignon
(chemin de Sous-le-Clos 32)

La pièce de théâtre en trois actes de Carlo Goldoni, écrite en vénétien en 1760, est ici habilement transposée au XXI^{ème} siècle par la metteure en scène genevoise Daniela Morina Pelaggi.

On plonge directement dans l'Univers de deux riches commerçants tyrannisant leurs familles et arrangeant en secret le mariage de leurs enfants, veillant à ce que ceux-ci ne se rencontrent qu'au jour de la noce. Ayant eu vent de ce procédé, les épouses se rebiffent et organisent une entrevue secrète pour les jeunes gens.

Les Rustres 2.0 cristallise en trois actes toute la tyrannie de quatre maris mal dégrossis, marchands enrichis, pour qui une femme se doit d'être préservée et – autant que faire se

peut – cachée du regard d'autrui. L'ordre social, préoccupation majeure de la société dans laquelle Le Rustre évolue, ne saurait souffrir d'aucune tentation ni perturbation.

Malgré la tyrannie des quatre époux, malgré leur tentative d'avoir la main mise sur leur maisonnée, **Les Rustres** est une pièce éminemment féministe et parmi les plus jubilatoires du répertoire classique ! Et sa contextualisation en 2022 fait écho à la réalité vécue encore par des millions de femmes à travers le monde.

La mise en scène originale introduisant la vidéo apporte dynamisme et pertinence à cette œuvre, parmi les plus jubilatoires du répertoire classique. Féministe avant l'heure, **les Rustres** de Goldoni souligne dans cette adaptation le double-langage pratiqué entre des principes égalitaires et une réalité encore à la traîne.

Spectacle conseillé dès 14 ans.

Tarif: CHF 20.-

Moins de 18 ans et étudiants: CHF 10.-



LE COIN DES ASSOCIATIONS

2022 s'achève sur un bilan plus que positif pour l'APECC



En mars, une animation Kapla a remporté un franc succès dans les écoles de Cressy et de Confignon. Grâce à ce jeu coopératif, ludique et pédagogique, les enfants ont pu s'essayer à la construction et à l'architecture, grâce aux conseils avisés d'un animateur spécialisé.

En mai, sous un soleil radieux, quelque 50 coureurs de la 4 à la 8P se sont élancés des hauteurs de Confignon dans les caisses à savon fournies par l'APECC. Cette année, une fête du Printemps est venue s'ajouter à la traditionnelle course. Les plus jeunes ont ainsi pu profiter de jeux de la ludothèque d'Onex et d'animations proposées par le Club des Papas, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne et l'Association des habitants de Confignon Village (AHCV). Les bonnes crêpes des Confid'Oïzes ont regalé les papilles des gourmands, tandis que l'APECC proposait de bonnes grillades.

L'APECC se réjouit de réitérer cette fête élargie l'an prochain !



L'animation Kapla sera d'ailleurs encore une fois mise sur pied pour nos écoles en 2023. La course de caisses à savon et la fête du printemps suivront, ainsi qu'un tournoi de pétanque. Après l'été, le Déjeuner de bienvenue sera à nouveau l'occasion de réunir les parents et élèves des 1 à 3P. Le Tournoi de foot reviendra en septembre, puis les festivités de l'Escalade et de Noël. L'APECC se réjouit de pouvoir proposer toutes ces

activités aux enfants de la Commune qui en sont très preneurs !

Cependant, ces manifestations demandent du temps pour la préparation et des forces vives le jour J.

→ Si vous souhaitez rejoindre l'association et donner un peu de votre temps, contactez l'APECC par courriel à : contact@apecc-confignon-cressy.ch

Le Tennis Club a fêté ses 30 ans



Les 30 ans du Tennis Club de Confignon ont été marqués, le samedi 3 septembre 2022, par une belle fête réunissant toutes les générations ayant contribué à la vie du club. De nombreuses activités étaient proposées sur les terrains du club et lors d'un rallye à pied reliant de poste en poste divers endroits de la Commune. Une journée marquée par l'amitié, la convivialité, le partage intergénérationnel avec beaucoup de rires et d'émotions. Présente pour l'occasion, Madame Elisabeth Uldry Frossard, conseillère administrative de Confignon, a rappelé le soutien de la Commune à cette association sportive très active et remercié ses dirigeants respectifs pour l'encadrement de centaines de jeunes depuis trois décennies.

Le club a clôturé la saison en octobre. Les responsables se réjouissent déjà de l'arrivée du printemps et d'une nouvelle saison de tennis. Dans l'intervalle, les cours juniors et adultes continuent, ainsi que les entraînements des équipes interclubs. L'organisation des stages de l'année prochaine est en cours, à commencer par celui qui aura lieu à Pâques et pour lequel vous trouverez des informations sur le site Internet.

La fin de l'année approchant, le comité est heureux de tirer un bilan positif de cette saison et espère qu'elle aura été agréable et heureuse pour toutes et tous.

Le Tennis Club de Confignon vous souhaite une belle fin d'année, des moments festifs et de partage en famille, la santé, l'amitié. Au plaisir de se retrouver en 2023 !

→ Suivez le club sur www.tcconfignon.ch ou par mail contact@tcconfignon.ch



Et si on jouait!



La ludothèque d'Onex, Bernex et Confignon a ouvert sa nouvelle saison de soirées jeux avec succès le jeudi 29 septembre dernier. Elles ont lieu tous les derniers jeudis du mois (sauf en décembre) dans ses locaux et sont ouvertes aux membres, non membres et ados. N'hésitez pas à les rejoindre pour passer un agréable moment ludique!

Prochaine soirée jeux à la ludothèque: 26 janvier dès 19 h 30 (avec apéritif canadien).

Notez déjà les suivantes: les jeudis 16 février, 30 mars, 27 avril, 25 mai et 15 juin 2023



Livre-jeu: sur la piste du dahu (Gameflow)

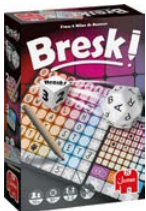
A partir de 4 ans – 1 lecteur: à se faire lire ou à lire tout seul

But du jeu: Créer sa propre histoire en choisissant son personnage et en faisant des choix à chaque page, pour tenter de photographier le Dahu et ainsi prouver son existence.

Stella dixit universe (Libellud)

A partir de 8 ans – 3 à 6 joueurs – Durée: 30 minutes

But du jeu: A chaque tour, les joueurs interprètent des cartes Dixit, magnifiquement illustrées, et en associent secrètement un certain nombre au mot indice commun à tous les joueurs.



Bresk! (Jumbo)

A partir de 10 ans – 2 à 5 joueurs – Durée: 30 minutes

But du jeu: A partir d'une grille vierge et de deux dés, créer un mot croisé. Le joueur qui lance le dé détermine le nombre et les lettres que tous les joueurs devront utiliser. Si le dé roule sur Bresk!, c'est le hasard qui choisira la lettre à utiliser en lançant le dé alphabet.

→ **Ludothèque d'Onex** École d'Onex Parc (entrée A au sous-sol), Rue des Bossons 7.
Mardi et jeudi de 15 h à 18 h 30, Mercredi de 9 h à 11 h 30. 022 792 40 90 www.ludonex.ch



Érable champêtre (*Acer campestre*)

Matinées à l'écoute des oiseaux, des arbres et des plantes

Sorties de deux à trois heures, proposées par tous les temps. Bonnes chaussures, jumelles si possible.

Samedi 18 février – Bords du Rhône – 8 h 30 sur la place du village à Confignon

Samedi 25 mars – Bords de l'Aire – 7 h à la halle des tracteurs, Promenade des Rêveries

Samedi 22 avril – Bords de l'Aire – 6 h au Pont couvert près des tennis de Certoux

→ **Inscriptions jusqu'à l'avant-veille:** 022 757 27 38
ou francois-gautier@bluewin.ch

(culture&rencontre)

Cours et modules 2022-2023

Il est encore possible de s'inscrire à certains cours proposés par **culture&rencontre**. Des modules annuels ou de courte durée, ainsi que des cours au semestre. Dans une ambiance conviviale, vous pourrez pratiquer une langue étrangère, faire du sport, écrire, dessiner... Rien de tel pour chasser le spleen de l'hiver!

→ **Inscriptions sur:**
www.culture-rencontre.ch

CinéKid, cinéma pour enfants

CinéKid invite le jeune public dès 4 ans (et les adultes!) à savourer la magie du cinéma sur grand écran. Les films sélectionnés privilégient la diversité artistique du 7^e art (animation, prises de vue réelles), l'ouverture aux réalités et aux imaginaires de différentes cultures.

→ **Programme complet sur:**
culture-rencontre.ch/cinesaussure
Tarif: CHF 10.- (formule d'abonnement)

Cycle de conférences scientifiques

«Opportunités et défis de l'Intelligence Artificielle». En quoi consistent les techniques d'Intelligence Artificielle? Comment sont-elles appliquées dans les domaines de l'éducation, la médecine, les systèmes complexes ou l'identité? Venez écouter des chercheuses et chercheurs passionnés parler d'un sujet très actuel, dans un langage accessible. Les conférences, d'une durée d'environ 90 minutes, sont suivies d'un débat public.

Mercredis 18 et 25 janvier,
1^{er}, 8 et 15 février 2023 à 20 h.

Entrée gratuite, sans inscription.

→ **La majorité des cours et activités proposés par culture&rencontre a lieu au Collège de Saussure, Vieux-Chemin-d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy.**

Délai rédactionnel pour le Confi'lien du mois de mars 2023

Les personnes et les associations communales souhaitant apporter leur contribution au Confi'lien du mois de décembre peuvent transmettre leur texte d'ici au **12 janvier 2023** à: communication@confignon.ch ou directement à la réception de la Mairie.

GUIDE DES DÉCHETS

Levées 2023



Jours des levées

Au porte-à-porte dans la commune, sauf quartier de Cressy avec terriers:



ORDURES MÉNAGÈRES (incinérables)
Mardi et vendredi matins



DÉCHETS ORGANIQUES (de cuisine et de jardin)
Mercredi

Jours fériés: la levée est reportée au lendemain

→ Vendredi Saint: 7 avril reporté au samedi 8 avril

→ Mardi 1^{er} août: reporté au mercredi 2 août

Rappel: les propriétaires d'immeubles et les privés **sont tenus de mettre à disposition un container spécifique aux biodéchets**, collectant les déchets de cuisine dans des sacs compostables — soit séparément, soit avec les déchets de jardin en vrac — afin qu'ils puissent être levés au porte-à-porte le mercredi.

Levées spéciales des recyclables et branchages

Périodicité de base, sauf en cas de jours fériés: → voir le calendrier ci-dessous



PAPIER / CARTON
1^{er} jeudi du mois
(excepté août – septembre)



VERRE
2^{ème} jeudi du mois



ENCOMBRANTS
5 fois par an

Pour toutes les levées:

- **Les déchets / matières à lever sont mises dans un container ad hoc.**
(voir détails dans le descriptif des pages suivantes)
- **Aucun déchet ou sac plastique ne doit être posé à même le sol.**
- **Sortir le conteneur ad hoc la veille** entre 17 h et 21 h **et le rentrer le jour même** après le ramassage.

Calendrier des levées spéciales recyclables et branchages

MOIS	PAPIER	VERRE	ENCOMBRANTS	BRANCHAGES
Janvier	5	12	–	–
Février	2	9	23	–
Mars	2	9	–	7
Avril	6	13	27	4
Mai	4	11	–	16
Juin	1	8	29	20
Juillet	6	13	–	–
Août	3 et 31	10	–	–
Septembre	–	14	28	–
Octobre	5	12	–	–
Novembre	2	9	–	21
Décembre	7	14	28	–

Espace de récupération cantonal de Châtillon | ESREC

Chemin des Communaux 40
1233 Bernex
022 420 91 22

Uniquement ouvert aux habitants.

Ouvert toute l'année du mardi au dimanche y compris les jours fériés, exceptés les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Mardi – Vendredi:

Mars à octobre: 15 h – 19 h

Novembre à février: 14 h – 17 h

Samedi – Dimanche: 10 h – 17 h

Info-service cantonal:

022 546 76 00

Retrouvez toutes ces informations et le Règlement de la Commune de Confignon relatif à la gestion des déchets (LC 29 911):

www.confignon.ch/collectes-des-dechets



Ordures ménagères (incinérables)

Levée les mardis et vendredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Déchets urbains des entreprises

Les déchets urbains incinérables des entreprises sont soumis au monopole d'élimination des pouvoirs publics et sont donc collectés par la commune aux frais des entreprises.

Voir le *Règlement communal relatif à la gestion des déchets* sur: www.confignon.ch/dechets



Déchets organiques de cuisine et de jardin

Levée les mercredis

A déposer dans un conteneur ad hoc sorti la veille entre 17 h et 21 h et le rentrer le jour même après le ramassage. **Seuls les conteneurs sont levés.**

Les déchets de cuisine doivent être mis dans des sacs compostables uniquement (OK Compost ou EN 13432). Les déchets de jardin doivent être déposés en vrac dans le conteneur (sauf les branches d'arbres: voir le calendrier des levées spéciales en p. 1).

Sapins de Noël

A déposer — sans décoration — les mercredis (levées déchets organiques) du mois de janvier, sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs.

Branchages — Voir levées spéciales en p. 1

Branches issues de la taille des arbres.

Levées au porte-à-porte selon le calendrier des levées spéciales en p. 1 ou à l'ESREC de Châtillon (gratuit pour les habitants).

LES RECYCLABLES

Le recyclage — surtout lorsqu'il peut être réalisé indéfiniment pour certains matériaux — permet de préserver les ressources naturelles, tout en réduisant la consommation d'énergie.



Verre — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération

Rappel: mis à part les verres à boire cassés, ne pas mettre le verre dans les incinérables ! Le verre représente encore 8 % du contenu de nos poubelles, alors qu'il peut être recyclé indéfiniment pour fabriquer de nouvelles bouteilles ou des récipients.

QUE TRIER ?

Bouteilles, flacons et bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.

Dans un conteneur ad hoc.

ATTENTION !

Les vitres et les miroirs ainsi que la porcelaine et la céramique doivent être déposés à l'ESREC de Châtillon (gratuit).

Le dépôt du verre est interdit dans les points de récupération du lundi au vendredi entre 20 h et 7 h, le samedi entre 19 heures et 8 heures ainsi que les dimanches et jours fériés. Merci de respecter la tranquillité publique.



Papier / Carton — Voir levées spéciales en p. 1 ou points de récupération



QUE TRIER ?

Tous les genres de papiers et de cartons: papier pour imprimantes, journaux, magazines, enveloppes, feuilles, emballages en carton, papier broyé, etc.

Uniquement les jours prévus à cet effet.

Dans un conteneur, sac en papier ou paquet ficelé

ATTENTION !

Les cartons et papiers souillés ne sont pas admis (cartons de pizzas, souillures de peinture, de gras, etc.). Sont également exclus: briques de lait et de thé froid, feuilles autocollantes.



Aluminium, fer-blanc

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération de l'aluminium et du fer-blanc. Triés à la source, ils peuvent être récupérés indéfiniment.

QUE TRIER ?

Les canettes, tubes, barquettes et feuilles en aluminium ainsi que les bombes aérosols vides. Les boîtes en fer-blanc (conserves, nourriture pour animaux, etc.) Les objets métalliques plus volumineux (casseroles, passoires, etc.) peuvent être déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



PET

Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération du PET, mais nous vous convions autant que possible, à ramener vos emballages PET dans les commerces (recycleurs officiels).

Le PET est une matière plastique facilement transformable et recyclable. Sa récupération permet de produire de nouveaux emballages.

Néanmoins s'agissant d'un flacon à usage unique, privilégiez le plus possible des bouteilles (en verre ou en plastique) réutilisables plusieurs fois.

QUE TRIER ?

Toutes les bouteilles ayant contenu des boissons uniquement. Pour collecter le PET, répondez 3 fois oui à ces trois questions :

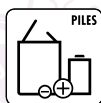
- s'agit-il d'une bouteille ?
- la bouteille est-elle en PET ?
- contenait-elle une boisson ?

ATTENTION !

Les emballages ayant contenu d'autres produits doivent être éliminés avec les ordures ménagères (barquettes pour les fruits et les légumes, charcuterie, etc.).

LES BOUTEILLES EN PE (POLYÉTHYLÈNE)

Les bouteilles de lait, shampoing, huile, vinaigre, etc., peuvent être déposées dans certains commerces.



Piles et accumulateurs rechargeables

Tous les commerces vendant des piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles et les accumulateurs hors d'usage. Les écopoints élargis du village et rue René Jollien sont équipés de conteneurs pour la récupération des piles.

Ce sont les déchets domestiques les plus polluants. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle et encore moins dans la nature.

ATTENTION !

De nombreux objets (jouets, gadgets qui clignotent, bougent ou font du bruit) contiennent des piles cachées. Retirez-les avant de les jeter !

Les batteries des véhicules doivent être déposées dans les ESREC ou les commerces qui vendent ces produits.



Objets encombrants et ferraille

Voir levées spéciales en p.1



A déposer la veille du jour de ramassage entre 17h et 21 h, dépôt gratuit à l'ESREC de Châtillon. Objets en bon état : œuvres caritatives.

QUE TRIER ?

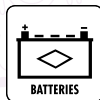
Meubles et objets ménagers volumineux (bois, métal ou plastique), matelas, tapis, mobilier et jeux de jardin, casseroles, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), etc.

Il est interdit de déposer des objets contaminés (ex. punaises de lit). Conflignon ne lève pas les déchets encombrants des entreprises et des commerces.



Déchets spéciaux

Les déchets ménagers spéciaux peuvent être rapportés dans les commerces qui les a vendus ou déposés gratuitement à l'ESREC de Châtillon.



- Restes sous forme tant liquide, solide ou en aérosol de peintures, vernis, pétrole, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, huiles minérales, poisons pour animaux ainsi que produits chimiques et toxiques divers.
- Les médicaments ne doivent plus être apportés dans les ESREC, mais dans les pharmacies.
- Les ampoules économiques, tubes fluorescents et à LED peuvent être rapportés gratuitement dans les commerces vendant ce genre de matériel (les ampoules à incandescence et à halogène peuvent être jetées à la poubelle.)
- Les batteries des véhicules doivent être rapportées dans un ESREC ou dans un commerce qui vend ces produits.
- Les cartouches d'encre — toners — sont à rapporter dans les magasins proposant ces articles (reprise gratuite quelle que soit la marque) ou dans un ESREC.
- Huiles de friture ou huiles végétales : il est strictement interdit de les déverser dans les canalisations. Petites quantités : ces huiles peuvent être jetées à la poubelle en les mettant dans une bouteille en plastique fermée, de 2 litres au maximum (excellent combustible !).



Appareils électroniques et électroménagers

Leur élimination avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite par la loi depuis 1998, car ils contiennent des métaux lourds et d'autres matériaux nocifs pour l'environnement.

LA COLLECTE

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l'achat.

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende.

- Le matériel électrique, électronique et l'électroménager hors d'usage peut également être déposé à l'ESREC de Châtillon gratuitement.
- Les appareils en état de fonctionnement peuvent être remis à des œuvres caritatives.

RÉPARER, ÉCHANGER OU DONNER PLUTÔT QUE JETER

www.ge-repare.ch

www.keepinuse.ch

Points de récupération des déchets et recyclables

											
ÉCOPOINTS VILLAGE	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Ch. de la Charroyette 10-12	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	•
Place de l'Église 8 (Auberge)	•	•	–	–	–	–	–	–	–	–	•
Ch. des Hutins (entrée école)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	•	–
Ch. des Hutins 3	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	••
Ch. des Hutins 49	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	••
Ch. de Pontverre (crèche)	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	•
Ch. de Pontverre 10	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	•
Route de Soral 11	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	•
Route de Soral 23	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	•
Ch. de Sous-le-Clos (déchetterie village)	•	•	•	•	•	••	–	–	•	••	•
Ch. de Sur-Beauvent 2	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	••
Ch. de Vuillonex 36	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	•
Ch. de Vuillonex 40-42	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	••

											
ÉCOPOINTS CRESSY	PAPIER	VERRE	PET	PILE	ALU	CUISINE	JARDIN	ORGANI.	CAPSULE	TEXTILE	O. MÉNAG.
Rue Joseph-Berthet 5-7	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	••
Rue Joseph-Berthet 18	•	–	–	–	–	•	•	–	–	–	•
Ch. Carabot (école)	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	•
Rue Louis-Frédéric Eckert 9	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	•
Rue René-Jollien 8	•	••	•	•	•	•	•	–	•	•	••
Route de Loëx 75	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	•
Rue E.-Vallet / Ecole de Cressy	•	–	–	–	–	•	–	–	–	–	•
Rue Edouard-Vallet 15-21	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	••
Rue Edouard-Vallet 18	•	–	–	–	–	–	–	–	–	–	•
Rue Edouard-Vallet 73-77	•	–	–	–	•	–	–	–	–	–	••

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Bénéficiez d'un coaching Zéro Déchet gratuit de 30 minutes en vous inscrivant sur:
[Zerowasteswitzerland.ch/fr/regions/geneve/coaching](https://zerowasteswitzerland.ch/fr/regions/geneve/coaching)



Mairie de Confignon

Promenade des Rêveries 2
 1232 Confignon

T 022 850 93 93
info@confignon.ch
www.confignon.ch

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8 h – 12 h et mercredi 8 h – 13 h 30
 Juillet – août: 8 h – 12 h

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces heures.



Action de préservation de la nature aux Evaux

Consciente des enjeux environnementaux actuels, la Fondation des Evaux multiplie les actions de protection de la nature. Depuis plusieurs années, le travail des jardiniers des Evaux repose sur les principes de l'entretien différencié. Ce mode de gestion écologique consiste à entretenir de façon spécifique les espaces naturels en fonction des types de surfaces, de leurs usages et des intérêts écologiques et paysagers.

Le Parc des Evaux est ainsi divisé en trois zones délimitées par 1'983 mètres linéaires de haies vives et une succession d'alignement d'arbres offrant des couloirs écologiques à la faune. Chacune de ces zones est entretenue de manière distincte, en fonction de son usage propre:

- La zone nature composée de prairies bocagères et sèches fauchées une ou deux fois par année;
- La zone sportive entretenue plus intensément pour garantir les activités s'y déroulant;
- La zone loisirs où l'entretien est semi-intensif puisque la tonte des pelouses est réalisée en grande partie par traction animale.



L'entretien différencié consiste également en l'adaptation des méthodes utilisées. Les déchets boisés, s'ils ne sont pas laissés sur site pour finir leur cycle écosystémique, sont broyés et réutilisés comme mulch autour des arbres pour protéger le système racinaire du piétinement humain et des interventions mécaniques. Plus largement, les déchets verts issus de la taille, de la tonte et de la fauche sont entièrement réutilisés en transitant uniquement par une compostière située dans le Parc. Ces déchets sont d'ailleurs d'excellente qualité puisqu'aucun pesticide n'est utilisé sauf en cas de rares développements fongiques sur les terrains de compétition.

Après un état des lieux complet des 1500 arbres isolés que comptent les Evaux par un expert indépendant en 2019, l'important patrimoine arboré est désormais lui aussi entretenu de manière différenciée.

La mise en place d'une zone de sécurité permettant de ne pas intervenir sur l'arbre et de conserver sa valeur écosystémique est par exemple favorisée. La Fondation est par ailleurs signataire de la charte de l'Association Suisse des Soins aux Arbres.

Toutes ces mesures participent aux objectifs de la Fondation de trouver un équilibre entre le développement de la biodiversité et l'importante fréquentation du Parc. Cet engagement est passionnant puisqu'il permet de protéger les ressources naturelles tout en répondant aux attentes du public. Il nécessite néanmoins un travail minutieux des jardiniers et une planification détaillée permettant l'élaboration d'une expression paysagère nouvelle.

La carte des jardiniers des Evaux

Au printemps passé, une trentaine d'étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année de l'EPFL ont réalisé différents travaux de recherches au Parc des Evaux sur des problématiques environnementales qui ont notamment abouti, avec le concours des jardiniers du parc, à la réalisation d'une carte illustrant la gestion différenciée des espaces verts. Cette carte est disponible sur le site internet de la Fondation ou via le QR Code ci-contre.

→ evaux.ch/plan

